

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER
DE LA CSSF

N°80

Septembre 2007



STATISTIQUES

■ BANQUES

Somme des bilans des banques au 31 juillet 2007 quasi inchangée

La somme des bilans des banques établies au Luxembourg s'est élevée à EUR 887,135 milliards au 31 juillet 2007 par rapport à EUR 880,982 milliards au 30 juin 2007, soit une hausse de 0,7%.

Le nombre de banques inscrites sur la liste officielle au 31 août 2007 s'est élevé à 157 unités.

■ PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Evolution positive des PSF au 31 juillet 2007

Au 31 juillet 2007, la somme des bilans de l'ensemble des PSF (216 entreprises en activité à cette date) s'est élevée à EUR 117,645 milliards contre EUR 112,336 milliards au mois précédent (213 entreprises en activité), soit une progression de 4,73% sur une période d'un mois.

Le résultat net provisoire au 31 juillet 2007 de ces 216 acteurs financiers s'est établi à EUR 369,62 millions contre EUR 338,77 millions au mois de juin 2007 (213 entreprises en activité). Vu sur une période de douze mois, le résultat net provisoire pour l'ensemble des PSF est passé d'EUR 287,65 millions au 31 juillet 2006 (197 acteurs financiers) à EUR 369,62 millions au 31 juillet 2007, soit une amélioration de 28,5% sur une année.

Une ventilation du résultat provisoire au 31 juillet 2007 par catégories de PSF met en évidence que la catégorie des dépositaires professionnels de titres ou d'instruments financiers (3 entités) affiche à cette date un résultat global de EUR 143,72 millions (EUR 105,01 millions au 31 juillet 2006) et que le résultat globalisé des distributeurs de parts d'opc (37 entités) se chiffre au 31 juillet 2007 à EUR 101,31 millions (EUR 89,28 millions au 31 juillet 2006).

Répartition des professionnels du secteur financier selon leur statut (au 31 août 2007)

Catégorie		Nombre
<i>Entreprises d'investissement</i>		
Commissionnaires	COM	10
Gérants de fortunes	GF	51
Professionnels intervenant pour leur propre compte	PIPC	14
Distributeurs de parts d'OPC	DIST	37
Preneurs ferme	PF	2
Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers	DEP	3
Agents de transfert et de registre	ATR	12
<i>PSF autres que les entreprises d'investissement</i>		
Conseillers en opérations financières	COF	11
Courtiers	COU	9
Teneurs de marché	TM	1

STATISTIQUES

Recouvrement de créances	RECO	1
Professionnels effectuant des opérations de prêt	POP	7
Professionnels effectuant du prêt de titres	PPT	1
Administrateurs de fonds communs d'épargne	AFCE	1
Domiciliaires de sociétés	DOM	54
Agents de communication à la clientèle	ACC	16
Agents administratifs du secteur financier	AA	18
Opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier	IT	40
Professionnels effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés	PCG	8
Professionnels du secteur financier auxquels s'applique la section 1 du chapitre 2 de la partie I de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, à l'exclusion des catégories de PSF visées également par la section 2 du même chapitre	ART. 13	3
Entité pouvant exercer toutes les activités de PSF permises par l'article 28 de la loi du 15 décembre 2000 sur les services postaux et les services financiers postaux	EPT	1
TOTAL *		216

* le même établissement peut être repris dans plusieurs catégories

■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Agrément de six nouvelles sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR)

Depuis la publication de la dernière Newsletter, six nouvelles sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR) ont été inscrites sur la liste officielle régie par la loi du 15 juin 2004.

Les nouvelles entités agréées sont les suivantes :

- Alta Capital Partners S.C.A., Sicar;
- Alpha II VC Sicar S.A.;
- HSH Swift Capital Partners Institutional 2007 S.A., Sicar;
- Oquendo (SCA) Sicar;
- Private Equity Global Select V S.C.A., Sicar;
- Sinequanon S.C.A., Sicar.

La SICAR suivante a été retirée de la liste officielle :

- Genpact Global Holdings SICAR S. à r. l..

Le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 155 unités au 11 septembre 2007.

Le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'est élevé à 14 unités au 31 août 2007 comparé à 11 unités au 31 décembre 2006.

A la même date, 14 fonds de pension sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) ont été inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

Le nombre des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005 s'est élevé à 12 au 31 août 2007.

■ ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE JUILLET 2007

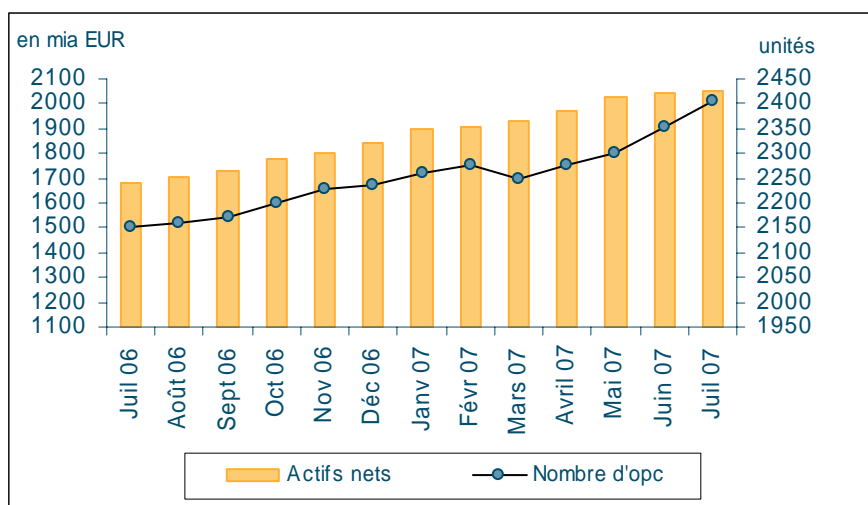
I. Situation globale

Au 31 juillet 2007, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 2.052,977 milliards contre EUR 2.047,022 milliards au 30 juin 2007, soit une augmentation de 0,29% par rapport au mois de juin 2007.

Il est à noter que les premières incertitudes qui se sont fait sentir sur les marchés financiers internationaux suite à la crise intervenue sur le marché hypothécaire américain au mois de juillet ont freiné la croissance du secteur. Ainsi, la légère croissance s'explique essentiellement par l'afflux de nouveau capital qui se situe à un niveau comparable à celui des derniers mois, alors qu'en même temps les marchés financiers ont enregistré une baisse.

Au cours du mois de juillet 2007, l'investissement net en capital s'est élevé à EUR 23,771 milliards. Par rapport au 31 décembre 2006, l'investissement net en capital s'élève à EUR 154,390 milliards.

Pour le mois de juillet 2007, le secteur fait état d'une augmentation de 11,28% par rapport au 31 décembre 2006 où le patrimoine global net était de EUR 1.844,850 milliards. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en progression de 22,24%.



Le nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 2.407 par rapport à 2.352 le mois précédent. 1.489 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 9.276 compartiments. En y ajoutant les 918 entités à structure classique, un nombre total de 10.194 unités sont actives sur la place financière.

STATISTIQUES

II. Ventilation des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et les FIS

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2006	1 469	1 516,540 €	552	249,916 €	217	78,394 €	2 238	1 844,850 €
31/01/2007	1 482	1 558,650 €	556	256,698 €	222	80,462 €	2 260	1 895,810 €
28/02/2007	1 490	1 568,660 €	561	259,029 €	227	81,018 €	2 278	1 908,707 €
31/03/2007	1 457	1 580,732 €	563	265,013 €	228	81,615 €	2 248	1 927,360 €
30/04/2007	1 461	1 613,851 €	571	269,882 €	244	83,263 €	2 276	1 966,996 €
31/05/2007	1 469	1 660,616 €	578	277,244 €	255	86,802 €	2 302	2 024,662 €
30/06/2007	1 492	1 675,029 €	584	283,491 €	276	88,502 €	2 352	2 047,022 €
31/07/2007	1 519	1 676,027 €	586	285,907 €	302	91,043 €	2 407	2 052,977 €

Le tableau ci-dessus montre que les OPC partie I et partie II, ainsi que les FIS ont enregistré au cours des premiers sept mois de l'année 2007 une croissance continue du point de vue nombre et des avoirs nets.

Pour ce qui est de l'investissement net en capital de 23,771 EUR milliards pendant le mois de juillet 2007, il peut être noté que EUR 15,605 milliards incombent aux OPC partie I, EUR 5,003 milliards aux OPC partie II et EUR 3,163 milliards aux FIS.

REGLEMENTATION NATIONALE

Circulaire CSSF 07/316 : Mise à jour du reporting prudentiel

La circulaire CSSF 07/316 a pour objet de présenter plusieurs modifications apportées au reporting prudentiel, à savoir :

- une mise à jour du nouveau reporting prudentiel comptable, tel que publié dans la circulaire CSSF 07/279. Des modifications y sont apportées pour tenir compte des amendements du schéma FINREP défini par le CEBS et des discussions menées dans un cadre européen ayant pour finalité l'harmonisation du reporting prudentiel comptable au niveau communautaire, afin de rendre le schéma de reporting prudentiel comptable luxembourgeois sur base des IFRS entièrement conforme au schéma FINREP défini par le CEBS, en ce qui concerne la «core information» (à savoir le bilan et le compte de résultat). Dans ce contexte, la présentation du nouveau schéma de reporting prudentiel comptable luxembourgeois est modifiée afin de présenter dans des tableaux distincts la «core information» (bilan/compte de résultat) et la «non core information» (Informations complémentaires relatives au bilan/compte de résultat) ;
- une mise à jour du nouveau schéma de reporting prudentiel sur l'adéquation des fonds propres, tel que publié dans la circulaire CSSF 06/251. Des modifications y sont apportées pour tenir compte des «Implementation Questions on Reporting Frameworks : COREP» émises par le CEBS et de certaines dispositions de la circulaire CSSF 06/273 (non encore disponibles à la date de publication de la circulaire CSSF 06/251) et finalement, pour rendre le schéma de reporting luxembourgeois sur l'adéquation des fonds propres entièrement conforme au schéma COREP défini par le CEBS, en ce qui concerne la «core information» ;

- une mise à jour de certains autres tableaux du reporting prudentiel. Ainsi, le format des tableaux B 1.2, B 1.5 et B 2.4 est mis à jour. Le format des tableaux B 2.3 et B 6.3 reste par contre inchangé. Le tableau B 2.2 sera prochainement remplacé par un reporting ad hoc.

La circulaire met également à jour la liste des options prévues pour l'établissement du reporting prudentiel comptable et fait le point sur la périodicité et la date de remise des tableaux du nouveau reporting prudentiel.

Finalement, la circulaire contient en annexe, à part le détail des modifications concernant les nouveaux schémas de reporting prudentiel, également un relevé reprenant les renseignements périodiques que les banques doivent fournir, tant sur une base individuelle que sur une base consolidée, ainsi qu'un descriptif de ces tableaux.

Circulaire CSSF 07/317 :

1. Modifications de la circulaire CSSF 06/273 portant définition de ratios de fonds propres en application de l'article 56 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

2. Abrogation de la circulaire IML 96/130 relative au calcul d'un ratio simplifié.

La circulaire CSSF 06/273 est modifiée par la transposition de la directive 2007/18/CE de la Commission européenne du 27 mars 2007, modifiant la directive 2006/48/CE du Parlement européen et du Conseil, en ce sens que les entités suivantes sont ajoutées à la liste des banques multilatérales de développement pondérées par 0% dans l'approche standard pour le risque de crédit (Partie VII, point 22) : la Facilité financière internationale pour la vaccination et la Banque islamique de développement.

Par ailleurs, afin de clarifier le texte de la circulaire CSSF 06/273 et d'y redresser des omissions ou des erreurs, cette dernière est modifiée selon les dispositions figurant en annexe de la circulaire CSSF 07/317, intitulées « Redressement d'erreurs dans la circulaire CSSF 06/273 ».

Sont ajoutées en outre à la circulaire CSSF 06/273 les annexes suivantes (en annexe de la circulaire CSSF 07/317) :

- Annexe 3, abrogeant et remplaçant la circulaire IML 96/130 ;
- Annexe 4, visant à illustrer, par des exemples numériques, le calcul des fonds propres prudentiels ;
- Annexe 5, visant à illustrer, par un exemple numérique, la classification de certains éléments de fonds propres éligibles et l'application des filtres prudentiels.

La version coordonnée de la circulaire CSSF 06/273, telle que modifiée par les dispositions de la circulaire 07/317, est disponible sur le site de la CSSF, www.cssf.lu dans la rubrique « Législation et Réglementation », [Circulaires \(hors Circulaires blanchiment, financement du terrorisme et mesures restrictives financières\)](#).

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES BANQUES

Changement de dénomination :

Compagnie de Banque Privée S.A. est devenue
Compagnie de Banque Privée, en abrégé CBP

■ LISTE DES AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Nouveaux établissements :

AB FUND CONSULTING S.à R.L.

75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen
Professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés
Autorisation ministérielle du 31 mai 2007, début des activités le 1^{er} août 2007.

GUIDANCE S.A.

7, route des 3 Cantons, L-8399 Windhof
Opérateur de systèmes informatiques et de réseaux de communications du secteur financier
Début des activités le 1^{er} septembre 2007.

Changement de dénomination :

CAPITAL @ WORK INT'L S.A. est devenu
CAPITAL AT WORK INT'L S.A.

Changements d'adresse :

NETTO-RECYCLING S.A.

Zone Industrielle, L-5366 Munsbach

SCHANK Tommy

2, rue Marie Curie, L-8049 Strassen

Changement de statut :

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Ajout du statut d'agent de transfert et de registre à celui de professionnel intervenant pour son propre compte, domiciliataire de sociétés et agent administratif du secteur financier.

■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION

Changement de dénomination :

VMT Fund Management S.A. est devenu
DF Investments S.A.

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES ORGANISMES DE TITRISATION

Changement de dénomination :

H.E.A.T. MEZZANINE I-2005 S.A. est devenu
H.E.A.T. MEZZANINE S.A.

■ LISTE DES SICAR

Nouvelles sociétés :

ALTA CAPITAL PARTNERS S.C.A., SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

HSH SWIFT CAPITAL PARTNERS INSTITUTIONAL 2007 S.A., SICAR
1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

OQUENDO (SCA) SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-2951 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT V S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

SINEQUANON S.C.A., SICAR
14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg

ALPHA II VC SICAR S.A.
4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

Retrait :

GENPACT GLOBAL HOLDINGS SICAR S. à R. L.

■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits pendant le mois de juillet 2007 de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois

Inscriptions

1) OPC partie I :

- ALPHASTAR; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- ARGENTUM FONDS; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- ASSET MANAGEMENT MODEL SICAV; 41, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- BN & PARTNER SYSTEMATIC RETURN; 21, avenue de la Liberté; L-1931 Luxembourg
- COMINVEST 130/30 EUROPE@; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- COMINVEST GLOBAL EMERGING MARKET BONDS USD; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- DEKA-EUROGARANT 1; 5, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- DEKA-EUROGARANT 2; 5, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- DEKA-WORLDGARANT 1; 5, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- DEKA-WORLDTOPGARANT; 5, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- DWS MULTI ASSET FLEX II; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- DWS MULTI ASSET FLEX III; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- DWS MULTI ASSET FLEX IV; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- DWS MULTI ASSET FLEX V; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg

LISTES OFFICIELLES

- DWS RENDITE; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- DWS VERMÖGENSMANDAT; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- EASYETF ITRAXX® CROSSOVER; 33, rue de Gasperich; L-5826 Howald-Hesperange
- EASYETF ITRAXX® EUROPE HIVOL; 33, rue de Gasperich; L-5826 Howald-Hesperange
- ELITE PERFORMANCE FUNDS; 12, rue Eugène Ruppert; L-2453 Luxembourg
- FT CLIMATECHANGE; 283, route d'Arlon; L-1150 Luxembourg
- HARVEST INVESTMENT FUND; 26, avenue de la Liberté; L-1930 Luxembourg
- LFP OPPORTUNITY; 14, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- LUCRO; 4, rue Dicks; L-1417 Luxembourg
- MALACHIT EMERGING MARKET PLUS; 69, route d'Esch; L-1470 Luxembourg
- MARKET ACCESS II; 69, route d'Esch; L-1470 Luxembourg
- PA-EQUITY-INVEST; 308, route d'Esch; L-1471 Luxembourg
- PARUS; 4, rue Dicks; L-1417 Luxembourg
- PIONEER OPTIMISER; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- POSTBANK VERMÖGENSMANAGEMENT PLUS; 18-20, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- REACTOR 7 SICAV; 47, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- TOP CONCEPT; 1B, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- TRANA; 4, rue Dicks; L-1417 Luxembourg
- UNIEURORENTA PROTECT CZ; 308, route d'Esch; L-1471 Luxembourg
- UNIGARANTPLUS: REITS (2012); 308, route d'Esch; L-1471 Luxembourg
- UNITED INVESTORS SICAV; 33, rue de Gasperich; L-5826 Howald-Hesperange
- WEISENHORN ABSOLUTE RETURN OP; 4, rue Jean Monnet; L-2180 Luxembourg

2) OPC partie II :

- CBP SELECT; 1, place de Metz; L-1930 Luxembourg
- HDF SICAV SP (LUX); 40, avenue Monterey; L-2163 Luxembourg
- INVESTEC SPECIAL GLOBAL OPPORTUNITIES SICAV; 2-8, avenue Charles de Gaulle; L-1653 Luxembourg
- ML SELECTED FUND SERIES; 1B, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- NATEXIS PRIVATE FUND II; 51, avenue J-F Kennedy; L-1855 Luxembourg
- RIA; 283, route d'Arlon; L-1150 Luxembourg
- SGAM AI OPTIMUM ASIA PLUS FUND; 16, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg

3) FIS :

- ABERDEEN INDIRECT PROPERTY PARTNERS II; 2-8, avenue Charles de Gaulle; L-1653 Luxembourg
- AEVN CDO - COFONDS; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- APN CDO - COFONDS; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- ASIA REAL ESTATE PRIME DEVELOPMENT FUND; 2-8, avenue Charles de Gaulle; L-1653 Luxembourg
- BAYVK P1-FONDS; 2, rue Heinrich Heine; L-1720 Luxembourg
- BDO TYBURN LANE BRANDENBURG FUND S.C.A.; 69, route d'Esch; L-1470 Luxembourg
- BOND ABSOLUTE RETURN; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- BOND RELATIVE RETURN; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- CDO - COFONDS; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- CORDEA SAVILLS GERMAN RETAIL FUND; 2-8, avenue Charles de Gaulle; L-1653 Luxembourg
- EURO RENT TOTAL RETURN; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- FAMILY TRUST SELECT-FIS; 8-10, rue Mathias Hardt; L-1717 Luxembourg
- GLOBAL SELECT ALPHA; 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre; L-1952 Luxembourg
- GOLDING MEZZANINE SICAV IV; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach
- H & A LUX GLOBAL ASSET; 21, avenue de la Liberté; L-1931 Luxembourg
- LA FAYETTE (LUX); 20, rue de la Poste; L-2346 Luxembourg
- MORGAN STANLEY GALAXY FUND; 6C, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- PRELUDE FUND; 2, place de Metz; L-1930 Luxembourg
- PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES FUND II; ;
- ROBEKO - VCM - EMERGING MANAGERS FUND; 5, allée Scheffer; L-2520 Luxembourg
- RURAL IMPULSE FUND S.A., SICAV-FIS; 11, rue Aldringen; L-1118 Luxembourg
- SGAM AI PROPERTY SICAV-FIS; 2-8, avenue Charles de Gaulle; L-1653 Luxembourg
- SICAV-FIS EUROPE LBO V PORTE NEUVE; 3, avenue de la Porte-Neuve; L-2227 Luxembourg
- SMART FUND; 14, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- SPECIALIZED LUX. INVESTMENTS S.A., SICAV-FIS; 26, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg
- TISHMAN SPEYER EUROPEAN CORE FUND FCP-SIF; 1B, rue Heienhaff; L-1736 Senningerberg

Retraits

1) OPC partie I :

- ALLIANZ-DIT GARANTIEFONDS KLASSIK 100 II; 6A, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- ALLIANZ-DIT GARANTIEFONDS KLASSIK 100 III; 6A, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- ALLIANZ-DIT PREMIUMINVEST BALANCE; 6A, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- ALLIANZ-DIT PREMIUMINVEST DEFENSIV; 6A, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- ALLIANZ-DIT PREMIUMINVEST DYNAMIK; 6A, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- ALLIANZ-DIT TOP PROTEKT X0; 6A, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- ALLIANZ-DIT TOP PROTEKT X4; 6A, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- ALLIANZ-DIT TOP PROTEKT X6; 6A, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- ALLIANZ-DIT TOP PROTEKT X8; 6A, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- KEPLER EQUITIES HAIG; 21, avenue de la Liberté; L-1931 Luxembourg
- MANAGERSELECT FONDS; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen

2) OPC partie II :

- GRIPS; 21, avenue de la Liberté; L-1931 Luxembourg
- H & A LUX PRONOBIS; 23, avenue de la Liberté; L-1931 Luxembourg
- ZENITH GLOBAL FUND; 14, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg

PLACE FINANCIÈRE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **157** (31 août 2007)

Somme de bilans : **EUR 887,135 milliards** (31 juillet 2007)

Résultat avant provisions : **EUR 3,360 milliards** (30 juin 2007)

Emploi : **25 397 personnes** (30 juin 2007)

Nombre d'OPC : **2 469** (11 septembre 2007)

Patrimoine global : **EUR 2 052,977 milliards** (31 juillet 2007)

Nombre de SICAR : **155** (11 septembre 2007)

Nombre de fonds de pension : **14** (31 août 2007)

Nombre de sociétés de gestion : **175** (11 septembre 2007)
(chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002)

Emploi : **2 233 personnes** (30 juin 2007)

Nombre de PSF : **216** (31 août 2007)

Somme de bilans : **EUR 117,645 milliards** (31 juillet 2007)

Résultat net provisoire : **EUR 369,62 millions** (31 juillet 2007)

Emploi : **10 712 personnes** (30 juin 2007)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **14** (31 août 2007)

Emploi total dans les établissements surveillés : **36 749 personnes** (31 décembre 2006)

Emploi total dans les établissements surveillés : **37 647 personnes** (31 mars 2007)

Emploi total dans les établissements surveillés : **38 342 personnes** (30 juin 2007)

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF

110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG

Tél. : (+352) 26 251 237 / 327

E-mail : direction@cssf.lu

Site Internet : www.cssf.lu